



Communiqué de presse

05/02/2020

PUBLICATION UNAF ET UFNAFAAM

Une étude inédite sur le quotidien invisible des assistantes maternelles auprès des enfants

Grâce à une étude inédite sur le 1^{er} mode d'accueil, après celui des parents, l'UNAF et l'UFNAFAAM souhaitent enrichir les réflexions actuellement menées par la commission d'experts des 1000 premiers jours de la vie de l'enfant, présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik. Alliées de nombreux parents, les assistantes maternelles font pourtant l'objet de très peu d'études. L'Unaf et l'UFNAFAAM ont donc mené une étude qualitative^[1] d'observation ethnographique au domicile des assistantes maternelles qui met enfin en lumière des pratiques professionnelles souvent invisibles.

La socialisation et l'éveil au cœur des pratiques professionnelles

Ce mode d'accueil dit « individuel » n'en est pas moins un mode d'accueil où plusieurs enfants se côtoient, qui permet, pour la première fois à l'enfant, de découvrir un environnement différent du milieu familial. Les observations, faites aux domiciles, des petites attentions entre enfants, des rires partagés, des moments de complicité, témoignent de l'existence d'un monde partagé qui demande au professionnel une « expertise de la gestion du groupe ». L'étude démontre, par ailleurs, l'importance des sorties extérieures qui permettent la socialisation au sens large (passer au marché pour voir les poissons, faire payer le pain à la boulangerie, nouer des liens avec des enfants rencontrés au parc, se familiariser avec l'école de quartier...).

Au-delà des activités explicitement ciblées sur l'éveil, c'est l'ensemble du mode d'accueil qui apparaît porteur d'éveil. Au travers les différents jeux, les assistantes maternelles rencontrées soutiennent les apprentissages cognitifs et de motricité, sans pour autant le formuler. Encore plus implicite est le fait que l'ensemble de la vie quotidienne est l'occasion d'apprentissages : les échanges avec les enfants, la désignation d'objets durant le repas, la politesse, le respect des autres, la préparation du repas...

La personnalisation de l'accueil : une expertise de la relation aux jeunes enfants

L'adaptation aux besoins et rythmes de l'enfant, si elle est recherchée par les assistantes maternelles observées n'est pas toujours permise, car les assistantes maternelles doivent gérer un groupe d'enfant. Cependant, elles établissent une relation privilégiée avec chaque enfant qui se manifeste dans des gestes, des regards appuyés, de rires à la suite d'une blague faite par un enfant, des échanges voire des conversations avec les plus grands. Dans les faits, elles jonglent entre les besoins de chacun des enfants, nécessairement pluriels, parfois contradictoires, ce qui génère parfois de la fatigue professionnelle. Ce savoir-faire essentiel est pourtant absent des référentiels de formation. La mise en place du socle commun pour la formation continue des 600 000 professionnels de la petite enfance annoncée par le gouvernement devrait le prendre en compte.

Par ailleurs, nous avons observé que l'accueil des bébés nécessite des savoir-être et savoir-faire différents de ceux mobilisés pour les plus grands : interactions particulièrement engagées, caresses sur le front, petits bisous au réveil,

^[1] 20 observations d'une demi-journée ont eu lieu sur 4 territoires différents.

portage, échanges verbaux spécifiques. Ces besoins particuliers des tout-petits doivent être mieux identifiés afin que les politiques de la Petite Enfance puissent s'adapter et proposer aux parents les dispositifs les plus appropriés.

Relation avec les parents : d'une relation privilégiée, aux gestions des tensions

Dans l'étude, les relations de confiance entre parents et assistantes maternelles se construisent grâce à des échanges conviviaux sur des sujets autres que l'accueil de l'enfant : les parents racontent le tournoi du week-end, les vacances à venir... Mais cette proximité, qui permet d'assurer un continuum pour l'enfant, est aussi une source de difficulté, car trouver le bon ajustement est un exercice délicat tant dans la relation employeurs-salariés que sur les normes d'éducation. Dans ces situations difficiles, les assistantes maternelles rencontrées, alors même qu'elles disposaient d'une assise professionnelle, n'ont pas toujours trouvé auprès des institutions (RAM et PMI) un accompagnement correspondant à leurs besoins. En cas de conflit, le recours à un tiers dans la relation duale parents/assistants maternels est pourtant indispensable. Pour cela aussi, les municipalités, les gestionnaires des RAM, les PMI ont un rôle primordial à jouer. Enfin, notons également l'importance des outils mis à disposition pour faciliter la coéducation : [charte pour un projet commun d'accueil](#), [guide sur les différences culturelles](#).

Un métier menacé qui mérite davantage d'attention

Les assistantes maternelles sont souvent sujettes à stéréotypes, à une sous-estimation de leurs compétences, à des comparaisons biaisées avec la crèche... Plus largement le métier d'assistante maternelle est menacé : baisse du recours depuis 2014^[2], population vieillissante^[3], baisse de 7% du nombre d'agrément entre 2012 et 2016...^[4] Ces dernières années, la faible attention des pouvoirs publics a amoindri l'attractivité du métier. Sans minorer les situations problématiques qui ont pu être observées, l'étude met en évidence les qualités intrinsèques de ce mode d'accueil. L'Unaf et l'UFNAFAM militent pour une véritable amélioration de la formation initiale et continue, une modernisation du métier, une meilleure solvabilisation pour garantir un accès à toutes les familles, le lancement de recherches sur l'apport de ce mode d'accueil pour les jeunes enfants et la promotion du métier auprès des jeunes professionnels et des parents.

Travailler à une meilleure articulation entre modes d'accueil individuel et collectif.

L'UNAF a également réalisé [une étude qualitative sur 5 initiatives originales mixant accueil chez l'assistant maternel et crèche](#). Premier constat, la rencontre des professionnels de l'accueil collectif et individuel est délicate : défiance forte, parfois même jugement ou dénigrement. Ces formes innovantes semblent pourtant pouvoir répondre aux besoins des enfants et des parents et aux contraintes des territoires dans leur évolution. **À lire en ligne.** Le rapport dit Giampino sur les modes d'accueils a donné lieu à une charte nationale d'accueil du jeune enfant qui invite à rassembler les professionnels de l'accueil individuel et collectif autour de la qualité d'accueil. **Pour l'Unaf, c'est en soutenant des initiatives de passerelles entre individuel et collectif, des relais ou plateformes Petite Enfance que l'on peut créer du lien là où il y a aujourd'hui de la défiance.**

Quel que soit le mode d'accueil, par les parents, par les assistantes maternelles, par les crèches, c'est la réponse aux besoins essentiel de l'enfant qui doit guider les pouvoirs publics dans la mise en place d'une politique de la Petite Enfance, dans une logique de parcours adapté aux besoins de l'enfant et de complémentarité entre les modes d'accueil.

^[2] « Le recours à un(e) assistant(e) maternel(le) est en baisse depuis 2014 »

https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/DCom/Presse/Communiqués%202018/Résultats_%20Rapport%202017_Observatoire_%20national_petite%20enfance%2023jan2018.pdf

^[3] « Des professionnelles plus âgées et plus anciennes dans le métier » <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/les-assistantes-maternelles-gardent-8-d-enfants-de-plus-en-2014-qu-en-2010>

^[4] http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/observatoire_petite_enfance/AJE_2018_bd.pdf



À retrouver sur [www.unaf.fr études et recherches](http://www.unaf.fr/etudes-et-recherches) et sur www.ufnafaam.fr

[Communiqué de presse commun UNAF ET UFNAFAAM](#)

PDF - 229.4 ko



Contact presse : Laure MONDET
lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 05

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 70 mouvements familiaux et 6 500 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des UDAF et URAF qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.

twitter.com/unaf_fr